

Gérald-A. Beaudoin, *La Constitution du Canada*, 3^e édition, La Collection Bleue, Série Traités, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1522 pages, ISBN 2-89127-638-8

Henri Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 16^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 1303 pages, ISBN 2-89127-611-6

Jacques Deslauriers, *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, 4^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1100 pages, ISBN 2-89127-643-4

Rachel Grondin, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 5^e édition, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 194 pages, ISBN 2-89127-613-2

Péguy Chahine et Christophe B. C. Luu

Volume 34, numéro 4, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027314ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027314ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chahine, P. & Luu, C. B. C. (2004). Compte rendu de [Gérald-A. Beaudoin, *La Constitution du Canada*, 3^e édition, La Collection Bleue, Série Traités, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1522 pages, ISBN 2-89127-638-8 / Henri Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 16^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 1303 pages, ISBN 2-89127-611-6 / Jacques Deslauriers, *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, 4^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1100 pages, ISBN 2-89127-643-4 / Rachel Grondin, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 5^e édition, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 194 pages, ISBN 2-89127-613-2]. *Revue générale de droit*, 34(4), 679–683.
<https://doi.org/10.7202/1027314ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Gérald-A. BEAUDOIN, *La Constitution du Canada*, 3^e édition, La Collection Bleue, Série Traités, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1522 pages, ISBN 2-89127-638-8.

Analyser et comprendre la Constitution canadienne n'est certes pas chose simple. Cependant, l'œuvre de Gérald-A. Beaudoin est l'outil privilégié pour approfondir nos connaissances dans ce domaine. Ce traité est destiné autant « aux étudiants, aux avocats, aux juges, aux politologues, au législateur [qu'] à tous ceux qui s'intéressent à la Constitution du Canada, au fédéralisme canadien et aux droits et libertés » (p. VIII). En effet, l'auteur, en collaboration avec M^e Pierre Thibault, nous offre une compilation et une mise à jour de son ouvrage de 1990 *La Constitution du Canada* et de ses deux traités publiés en 2000 *Le fédéralisme au Canada* et *Les droits et libertés*. Cette troisième édition comprend trois grandes parties subdivisées en 35 chapitres et complétées par des annexes et des tables de référence.

Dans la première partie relative aux institutions, nous retrouvons 6 chapitres proposant une vue globale de la Constitution, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, les conférences constitutionnelles fédérales-provinciales

et interprovinciales et la procédure de modification de la Constitution. Dans la deuxième partie concernant le partage des pouvoirs, quatorze chapitres nous expliquent les articles 91 à 95, le pouvoir général de légiférer du Parlement fédéral, la propriété et les droits civils, les compétences législatives en matière économique, la navigation, le transport, les communications, les ouvrages et entreprises, le pouvoir déclaratoire, l'éducation, la culture et la langue, le pouvoir d'imposer et le pouvoir de dépenser, la santé, le bien-être social, l'union sociale canadienne et l'assurance-chômage, le droit criminel, les affaires étrangères, la défense nationale, la conclusion et la mise en œuvre des traités, la propriété, le territoire, les frontières, les ressources naturelles et l'expropriation, la citoyenneté et l'immigration, et enfin, l'environnement. La troisième partie est consacrée à *La Charte canadienne des droits et libertés* et contient quinze chapitres traitant de la genèse et la portée de la *Charte*, la suprématie de la Constitution, l'application de la *Charte*, les recours sous la *Charte*, les garanties des droits et libertés, les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation et d'établissement, la justice fondamentale, les fouilles, perquisitions et saisies abusives, la protection lors de

l'arrestation et de la détention, les droits à l'égalité, les droits linguistiques et les dispositions interprétatives de la *Charte*.

Chacun des chapitres du traité est divisé en plusieurs sections très détaillées, ce qui permet d'effectuer une recherche beaucoup plus efficace. L'auteur explique les concepts du droit en la matière par la doctrine et la jurisprudence. De plus, nous retrouvons en annexe, la *Loi constitutionnelle de 1867*, le *Statut de Westminster de 1931*, la *Déclaration canadienne des droits*, le *Règlement relatif à l'examen fait conformément à la Déclaration canadienne des droits*, la *Loi de 1982*. Suivent une table des arrêts et un index analytique, tous les deux faisant référence aux numéros de pages du volume et enfin une bibliographie sélective.

Certains pourraient hésiter à s'aventurer dans la lecture de ce traité de 1 522 pages. Bien au contraire, d'une écriture simple et directe, ce livre, par la somme d'informations qu'il offre, répondra sans nul doute aux interrogations du lecteur.

Péguy CHAHINE

Henri BRUN, *Chartes des droits de la personne. Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 16^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 1303 pages, ISBN 2-89127-611-6.

La venue de la *Charte canadienne des droits et libertés* il y a

un peu plus de 20 ans souligne l'importance que les Canadiens attachent à leurs libertés et droits individuels. Depuis l'entrée en vigueur de cette *Charte*, le nombre de litiges reliés aux droits et libertés a connu un accroissement phénoménal. L'ouvrage du professeur Brun, qui en est maintenant à sa 16^e édition, nous aide à maîtriser ce sujet de grande importance dans le droit canadien.

Le livre collige et examine les 4 documents législatifs les plus importants ainsi que leurs règlements connexes indispensables à tout juriste, soit : la *Charte Canadienne des droits et libertés* (L.R.C. 1985, App. II, n^o 44), la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), la *Déclaration canadienne des droits et libertés de la personne* (L.R.C. 1985, App. III), ainsi que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (L.R.C. 1985, ch. H-6). Pour être plus complet, l'ouvrage incorpore la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (O.N.U.), le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (O.N.U.) et son protocole, l'*American Bill of Rights* (E.U.), la *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* (U.E.) et son protocole.

Les textes de loi sont présentés en français et en anglais, à l'exception du *American Bill of Rights*. L'ouvrage présente une liste des abréviations, une table des matières pour chaque document judiciaire, et plus particulièrement une table des matières pour chaque article, alinéa ou paragraphe important des lois traitées.

On ne peut que constater la richesse de l'ouvrage : pour le seul paragraphe 2b) de la Charte canadienne — « liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication » —, l'ouvrage consacre 36 pages d'annotations pour analyser 40 éléments reliés à ce paragraphe et cite près de 300 arrêts. L'article 7 de cette même Charte — « chacun a droit à la vie à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale » —, commande à lui seul 100 pages d'analyses pour plus de 110 éléments reliés à cet article, 656 arrêts et près de 200 références doctrinales. En fait, l'ouvrage cite et analyse au total plus de 4 120 jugements!

La méthode de recherche pour extraire les informations de l'ouvrage est présentée dans l'introduction. Ainsi, avec un sujet spécifique en tête, 1) l'on doit d'abord consulter directement l'article de loi qui aborde le sujet ou mieux encore, utiliser l'index analytique pour repérer les articles dans les quatre lois qui en traitent, 2) l'on utilise ensuite les tables des matières qui établissent les éléments traités sous ces articles, 3) puis, l'on analyse les annotations jurisprudentielles qui abordent le sujet et enfin, 4) l'on consulte les renvois doctrinaux proposés.

Un essai utilisant la méthode présentée nous a démontré l'efficacité de celle-ci et la richesse de l'ouvrage. On peut ainsi découvrir que le sujet « droit

à la vie » est abordé tant par la Charte canadienne et la Charte québécoise que par la Déclaration canadienne. Nous trouvons dans l'ouvrage à propos de ce sujet, 47 annotations jurisprudentielles citant plus de 40 arrêts ainsi que 197 documents doctrinaux.

En constatant la richesse de l'information que l'ouvrage nous présente et sa facilité de recherche, nous ne pouvons que reconnaître l'effort important et le mérite de l'auteur d'avoir traité le sujet des chartes à fond et avec toute la rigueur nécessaire. L'ouvrage est un instrument précieux pour tout juriste intéressé par les droits de la personne.

Christophe B.C. LUU

Jacques DESLAURIERS, *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, 4^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 1100 pages, ISBN 2-89127-643-4.

Vous recherchez des lois, de la jurisprudence, de la doctrine, des formulaires ou des directives relatives au domaine de la faillite et de l'insolvabilité? La collection Alter Ego vous présente sa quatrième édition de la *Loi sur la faillite*. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi en 1949, plusieurs modifications importantes y ont été apportées, notamment en 1992, date à partir de laquelle cette loi est connue sous le nom de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et, en 1997, par l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la *Loi sur les arrangements avec les*

créanciers des compagnies et la Loi de l'impôt sur le revenu. Comme les éditions précédentes, la quatrième édition intègre les amendements les plus récents, dont la *Loi d'harmonisation n° 1 du droit fédéral avec le droit civil*, qui a pour but d'« harmoniser le droit fédéral avec le droit civil de la province de Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law »¹.

Cette loi est une loi cadre qui « traite à la fois de l'insolvabilité des entreprises et de l'insolvabilité personnelle »². Elle établit plusieurs possibilités : la faillite, les propositions des consommateurs et les réorganisations d'entreprises³ (voir notamment la Partie II et III de la Loi). En effet, elle permet l'établissement d'un cadre législatif pour la liquidation des actifs et pour la distribution du produit de la liquidation, la nomination d'un syndic chargé de saisir les actifs (voir, entre autres, la Partie I de la Loi), elle autorise la vente et la distribution du produit et enfin, elle permet d'avoir recours à d'autres mécanismes

permettant d'éviter la faillite en négociant avec les créanciers certains arrangements (voir également la Partie V de la Loi)⁴.

Cet ouvrage s'adresse autant aux praticiens qu'aux étudiants, puisqu'il contient une panoplie de documents. Outre le texte à jour de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, de brefs résumés des décisions des tribunaux, des références à la doctrine et des renvois aux autres dispositions de la Loi, des formulaires, des annexes, des index et des tables de jurisprudence et de doctrine, la nouvelle édition intègre le texte de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole*, le *Règlement sur la médiation en matière d'endettement agricole* et plusieurs autres documents. Il faut noter que les recherches concernant cette publication s'arrêtent le 1^{er} décembre 2003. C'est un guide clair, facile d'emploi et indispensable dans le domaine du droit de la faillite et de l'insolvabilité.

Péguy CHAHINE

1. Ministère de la Justice, *Loi, Lois et règlements codifiés, Harmonisation n° 1 du droit fédéral avec le droit civil, Loi d'*. [En ligne]. <http://lois.justice.gc.ca/fr/F-7.5/47223.html> (page consultée le 30 juin 2004).

2. Industrie Canada, *Politiques du droit corporatif et de l'insolvabilité, Rapport sur la mise en application de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. [En ligne]. <http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilp-pdci.nsf/fr/cl00678f.html> (page consultée le 30 juin 2004).

3. *Ibid.*

4. Industrie Canada, *Politiques du droit corporatif et de l'insolvabilité, Loi sur la faillite et l'insolvabilité* [En ligne]. http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilp-pdci.nsf/fr/h_cl00021f.html (page consultée le 30 juin 2004).

Rachel GRONDIN, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 5^e édition, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 194 pages, ISBN 2-89127-613-2

L'ouvrage du professeure Rachel Grondin de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa traite des principales infractions contre la personne et contre les biens en droit pénal canadien. La 5^e édition propose une mise à jour de la jurisprudence jusqu'au 1^{er} janvier 2003.

L'ouvrage ne constitue pas une étude de droit pénal général, mais plutôt de droit pénal spécial : il présente avec précision et détail les principales infractions contre la personne et les biens en se fondant sur les règles de droit, les solutions jurisprudentielles et la doctrine. Il analyse les éléments constitutifs de chaque infraction : ainsi, les éléments matériels, moraux objectifs et subjectifs, les liens de causalité entre l'acte et ses résultats, les moyens de défense possibles, les présomptions et leurs conditions d'application, ainsi que les règles de preuve et d'imposition de la peine sont tour à tour examinés.

En ce qui concerne les infractions contre la personne, l'ouvrage expose celles de meurtre, d'infanticide, de négligence criminelle, de voies de fait, d'agression sexuelle, d'enlèvement, de séquestration, de prise d'otage, de conduite dangereuse et de conduite sous l'influence d'alcool des véhicules à moteur.

L'étude s'attarde également aux infractions contre les biens, soit le vol simple, le vol qualifié, la fraude, l'escroquerie, l'introduction par effraction, le méfait et le recyclage des biens ou de leurs produits.

Plus particulièrement, nous notons que l'ouvrage explique brièvement, quoique avec précision, quelques éléments de base importants en justice pénale canadienne, soit la classification des infractions (sommaire, mise en accusation et mixte), les infractions incluses, les infractions semblables, les sources de droit pénal canadien et les effets de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le droit pénal canadien.

Le texte est divisé en 165 paragraphes numérotés. Cette numérotation des paragraphes facilite beaucoup le repérage de l'information. Une table des matières très détaillée facilite aussi la consultation de l'ouvrage. Notons enfin que l'ouvrage contient un index analytique complet, une liste des lois citées, des arrêts cités (plus de 350) et des documents cités.

La pertinence des sujets traités et la précision des détails exposés font que l'ouvrage est très utile pour un juriste de droit pénal canadien, plus particulièrement pour un juriste qui s'intéresse aux infractions contre la personne et les biens.

Christophe B.C. LUU